

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1997)
Heft:	101
Rubrik:	Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TENDANCES DANS LA PRESSE SUISSE

Le groupe de presse et d'imprimerie suisses Ringier présentait le mois dernier ses résultats annuels à Paris. Le groupe a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 863 millions de francs suisses (environ 3,4 milliards de francs français) soit une baisse de 7,2% par rapport à 1995. Il affiche un bénéfice après impôt de 16,7 millions de francs suisses (-5%). Ces résultats n'entament en rien l'optimisme de Michaël Ringier, PDG et actionnaire majoritaire du groupe familial : «C'est l'aboutissement logique d'une longue phase de restructurations : arrêt de Schweizer Woche, fusion des quotidiens de Lucerne, concentration d'impression sur le site de Zofingue, ventes de magazines en Allemagne et en Bulgarie...» Michaël Ringier a souligné la crise politique économique et sociale qui a secoué la Suisse l'année dernière : d'après Asia Week, seuls trois pays ont enregistré une croissance négative en 1996 : la Russie, la Papouasie et la Suisse. Il s'est montré confiant sur les résultats en Europe de l'Est (Slovaquie, Roumanie) et en Asie (Vietnam). «En Romandie, malgré la récession, les tirages sont en hausse. L'Illustré et TV8 se portent bien. L'Hebdo s'implante en France voisine et a donné naissance au Webdo, le site internet du groupe.»

Nickie Bardat

EXPOS

PREMIER SEMESTRE À PALEXPO : UN MILLION DE VISITEURS

Près d'un million de visiteurs ont franchi les portes de Palexpo à Genève durant les six premiers mois de l'année. Le Salon international de l'automobile a, pour sa 67^{ème} édition en mars, attiré le plus de visiteurs avec 646 500 entrées. Les autres salons grand public ont fait également d'excellents scores : le 25^{ème} Salon international des inventions, des techniques et des produits nouveaux et l'exposition internationale Orchidées 97, organisés parallèlement.

Suite à notre article sur le droit d'asile, (n° 99, pages 8 et 9), nous croyons utile de publier ci-après la question ordinaire posée par Hans Fehr, conseiller national UDC, Zurich/ZH, concernant la façon dont le pouvoir central rejette sur les cantons et les communes le poids de sa générosité :

Pour des raisons judicieuses, les personnes qui ne séjournent en Suisse que pour une période relativement courte ne sont pas assurées à l'AVS. Jusqu'à présent, les demandeurs d'asile tombaient aussi sous le coup de cette disposition. La modification du 16 septembre 1996 du règlement de l'AVS, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997, prévoit que les requérants d'asile sont tenus de s'assurer six mois après le dépôt de leur demande d'asile. Les cotisations de ces derniers doivent être prises en charge par les cantons ou les communes car elles ne sont pas considérées comme des prestations d'assistance. Comment le Conseil fédéral justifie-t-il que l'obligation de s'assurer à l'AVS ait été étendue aux demandeurs d'asile et que les cotisations de ces derniers soient dorénavant à la charge des cantons et des communes ?

NDLR : Au moment où l'avenir de l'AVS facultative des Suisses de l'étranger est débattu, on peut effectivement se poser des questions.



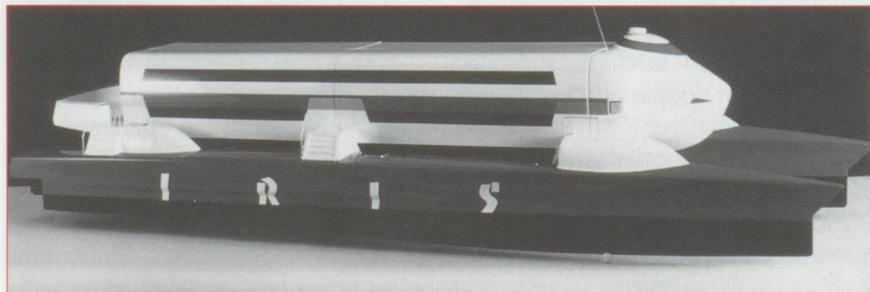
Le dernier Salon de l'auto à Palexpo

ment, ont passé le cap des 150 000 visiteurs. Le 11^{ème} Salon du livre, de la presse et du multimédia, ses manifestations satellites que sont Europ'Art, Educa, la Salon de la musique, le nouveau Museum et l'exposition spéciale consacrée au mythe de la Joconde ont attiré plus de 100 000 personnes. Le deuxième semestre sera marqué par Telecom Interactive '97 (du 8 au 14 sep-

tembre), le 5^{ème} Salon de la voiture d'occasion (du 26 au 28 septembre), la Foire de Genève-45^{ème} Salon des arts ménagers (du 5 au 16 novembre) ou encore le 25^{ème} Salon de la brocante et de l'antiquité, sans oublier le Concours hippique international de Genève (CSI/W Coupe du Monde Volvo) auquel participeront les meilleurs cavaliers du monde.

DES CATAMARANS POUR L'EXPO 2001

Le transport des visiteurs de l'Exposition nationale suisse, qui ouvrira ses portes pour six mois le 3 mai 2001, se feront sur des grands catamarans de 400 places. Iris Catamaran construira vingt navettes



Les catamarans Iris transporteront les visiteurs sur le site de l'Expo 2001.

En Bref

de transport rapide de passagers pour un budget de 700 millions de francs. Expo 2001 se tiendra sur un site aquatique : des îles artificielles seront aménagées sur les trois lacs de Neuchâtel, Biel et Morat. Devant la menace de saturation du

réseau routier, les organisateurs ont préféré le fil de l'eau pour acheminer les 10 à 15 millions de visiteurs attendus. Le premier prototype sera mis à l'eau en septembre prochain, pour une livraison à l'automne 1998.

VOTATIONS DU 28 SEPTEMBRE

Le peuple suisse devra se prononcer lors des prochaines votations sur une initiative intitulée «Jeunesse sans drogue» et un arrêté fédéral urgent concernant le financement de l'Assurance chômage.

Les partisans de l'initiative «Jeunesse sans drogue» entendent mettre fin à une politique qu'ils jugent laxiste en matière de lutte contre la toxicomanie. Ils préconisent une politique plus répressive, dont l'objectif devrait être «une société visant à l'abstinence». L'initiative réclame notamment l'inscription dans la Constitution de mesures législatives contre le trafic et la consommation de stupéfiants et des mesures pratiques de sevrage physique, permettant la désintoxication durable et la réinsertion sociale des toxicomanes. Si l'initiative est acceptée, elle remettra en cause certaines mesures d'accompagnement prises en 1991 (thérapie de substitution à la méthadone) et 1994 (prescription médicalisée d'héroïne pour les plus dépendants). Les adversaires de l'initiative dénoncent le coût élevé (1 milliard de francs pour des places de sevrage et l'internement des drogués) d'un retour à une

méthode autoritaire qui a montré ses limites et ses dangers et ignore le problème du sida.

Deuxième point de la votation : la réduction des prestations de l'assurance chômage. Pour compenser la suppression des contributions à fonds perdus versées par la Confédération à l'Assurance chômage (qui soulage le Trésor fédéral de 200 millions mais creuse d'autant le déficit de l'Assurance chômage), trois mesures sont proposées : une réduction de 3% des indemnités journalières au-dessus de 130 francs (1% sinon), la baisse de 80 à 78,4% des indemnités en cas de chômage partiel et le passage de 70 à 68% du salaire réputé convenable (niveau de salaire à partir duquel un chômeur se doit d'accepter un emploi sous peine de sanctions). Les partisans de l'arrêté mettent en avant la faible diminution des indemnités dans un contexte généralisé de baisse des salaires. Les opposants craignent quant à eux une pression à la baisse sur les salaires et le démantèlement à terme du système d'assurance chômage.

(D'après Radio Suisse Internationale)



L'acteur suisse romand Jean-Philippe Ecoffey (à gauche, face à Melville Poupaud) a obtenu le prix d'interprétation masculine du 12^e Festival de Paris pour son rôle dans «Le Ciel est à Nous», le premier long métrage de Graham Guit.

Économie suisse : timide reprise en vue

La Suisse devrait connaître une croissance de 1,6% par an jusqu'en 2005. Avec la Suède, elle figure parmi les derniers du peloton d'un classement établi par le World Reports. Malgré cette croissance timide, la Suisse restera le pays où le revenu par habitant est le plus élevé du monde, après le Japon et le Luxembourg.

Collectivités publiques : aggravation de l'endettement

L'endettement des collectivités publiques suisses s'est accru de façon exponentielle entre 1990 et 1996, passant de 31,2% du PIB à 48,5%, soit une progression de 56%. Cette évolution est l'une des plus fortes parmi les vingt et un pays industrialisés examinés par la Banque des Règlements Internationaux. Seuls la Finlande, l'Australie, la Suède, la France et le Royaume Uni ont enregistré une augmentation plus forte de leur endettement au cours de cette période.

Réorganisation du groupe Edipresse

Après une première tentative l'an dernier, *Le Nouveau Quotidien* et le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* ont uni leurs destinées. Le rédacteur en chef de *L'Hebdo*, Eric Hoesli, sera désormais le directeur et rédacteur en chef du futur *Nouveau Journal* à paraître dès 1998. La Société du *Jdg* et le groupe lausannois Edipresse détiendront chacun 47% des actions du nouveau journal, le reste étant réservé à la future rédaction.

Les fortunes suisses selon *Forbes*

Les fortunes suisses se portent bien. Selon le classement annuel du magazine *Forbes*, les familles héritières du groupe suisse Hoffman-Laroche arrivent au 5^{ème} rang des entrepreneurs les plus riches de la planète avec une fortune estimée à 20,7 milliards de francs suisses. Plus loin dans le classement, on trouve Walter Haefner (9,3 milliards) et les héritiers de la famille Sandoz. Avec 1,3 milliard de francs, Nicolas Hayek (SMH) gravit lentement les échelons du top 200.